

Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs
Mémoire prébudgétaire 2017 présenté au
Comité permanent des finances de la Chambre des communes
5 août 2016

L'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) est le principal porte-parole des milieux de la prospection et de la mise en valeur des minéraux. Comptant plus de 8 000 membres dans le monde entier et dans tous les secteurs de l'industrie minière, l'ACPE a pour mission de promouvoir une industrie minière responsable, dynamique et durable à l'échelon mondial. Comme représentante digne de confiance du secteur, l'ACPE encourage les pratiques exemplaires sur le plan du rendement technique, opérationnel, environnemental, social et de celui de la sécurité. L'ACPE est reconnue dans le monde entier pour son congrès annuel considéré comme le principal événement international pour l'industrie des minéraux.

Secteur de la prospection et de la mise en valeur des minéraux du Canada

La prospection minérale vise à trouver des gisements qu'il serait possible de transformer en mines financièrement viables. Au Canada, 70 % des découvertes des 10 dernières années ont été faites par de petites sociétés de prospection dont la plupart ont été financées grâce au super programme d'actions accréditatives. Le Canada est un chef de file mondial de la prospection minérale : il compte quelque 800 petites entreprises de prospection actives dans plus de 100 pays.

L'industrie de la prospection, de la mise en valeur et de l'exploitation minières génère d'importantes retombées économiques et sociales. Des collectivités éloignées jusqu'aux grandes villes du Canada, les retombées de l'industrie comprennent les suivantes :

- production de 42 milliards de dollars de minéraux par année (2006-2015);
- 70 milliards de dollars d'impôts et de redevances versés aux gouvernements fédéral et provinciaux au cours de la dernière décennie;
- plus de 375 000 emplois très qualifiés et bien rémunérés;
- plus de 3 000 entreprises de services et d'approvisionnement;
- position de Toronto comme capitale mondiale du financement par actions du secteur minier, 53 % du total mondial des montages financiers du secteur minier étant effectués sur la TMX en 2015.

Défis continus que doit relever le secteur de la prospection et de la mise en valeur des minéraux

L'industrie des minéraux fait toujours face à d'importants défis qui menacent les contributions décrites ci-dessus. Si ces tendances courantes se maintiennent, elles réduiront encore davantage les activités de prospection et les nouvelles découvertes. Sans découvertes, il n'y

aura pas de nouvelles mines pour produire des retombées importantes pour les Canadiens. Les obstacles actuels comprennent les suivants :

- Le financement affecté à la prospection a presque disparu des bourses canadiennes, dégringolant de plus de 90 % en 2007 pour tomber de 4,2 milliards de dollars à 379 millions en 2014 et quelque 306 millions en 2015 (figure 1).
- Représentant les tendances mondiales, les dépenses affectées au premier stade de la prospection au Canada ont diminué de presque 70 % depuis 2011.

Figure 1 : Financement de la prospection de minéraux par des émetteurs inscrits aux bourses canadiennes (millions de dollars)

- L'accès aux terres est crucial pour que le Canada puisse attirer des investissements en prospection et maintenir son taux de découvertes de minéraux. Le Canada n'attire plus la part la plus importante des budgets mondiaux de prospection, l'Australie le remplaçant officiellement en première place depuis 2015. Les enjeux qui ont une incidence sur l'accès aux terres comprennent les suivants :
 - Retraits de terre et processus de planification de l'utilisation des terres qui interdisent la mise en valeur sans processus visant à tenir compte du potentiel minier.
 - Revendications territoriales non réglées.
 - Incertitude et inefficience réglementaires.
 - Processus flous en ce qui concerne l'obligation de consulter de l'État.
 - Défis liés à l'acceptabilité sociale.
 - Manque d'infrastructure qui entraîne un surcoût important.

Recommandations relatives au budget de 2017

L'APEC apprécie la chance de pouvoir présenter, au sujet du budget de 2017, des recommandations qui contribueront à la croissance économique et amélioreront la prospérité de la population canadienne. Comme industrie active d'un bout à l'autre du Canada – en régions urbaines, rurales et éloignées – et qui constitue le plus important employeur d'Autochtones dans le secteur privé, le secteur des minéraux se trouve dans une position sans pareille de pouvoir offrir des débouchés économiques à l'ensemble des Canadiens.

Le gouvernement du Canada a été un partenaire important en aidant l'industrie des minéraux du Canada à devenir un chef de file mondial. Les investissements dans le programme Géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM) et l'Initiative géoscience ciblée (IGT), sans oublier l'établissement du crédit d'impôt pour l'exploration minière (CIEM) et le régime de financement par actions accréditatives, ont été des outils indispensables qui ont aidé le secteur des minéraux du Canada à exceller.

Maximiser les contributions des Canadiens à la croissance économique nationale

L'industrie des minéraux appuie fermement les efforts visant à faciliter la participation totale des Autochtones aux débouchés économiques qu'elle génère par la formation, l'expansion des affaires, l'emploi et les partenariats bénéfiques pour les deux parties. En outre, l'industrie effectue souvent des investissements sociaux qui à la fois améliorent la qualité de vie des collectivités autochtones et aident les Autochtones à participer à l'économie fondée sur les ressources.

À la suite d'efforts déployés à divers titres, l'industrie des minéraux est devenue, toutes proportions gardées, le plus important employeur d'Autochtones du secteur privé au Canada. L'emploi des Autochtones dans l'industrie de l'extraction et de la transformation des minéraux a augmenté de 12 % entre 2007 et 2015.

Il existe une grande possibilité d'accroître encore davantage l'activité des Autochtones dans l'industrie des minéraux, étant donné particulièrement que la population autochtone du Canada est plus jeune et augmente plus rapidement que la population générale, et qu'un certain nombre de collectivités sont situées à proximité de projets de prospection et de mines en production. L'industrie fait en outre face à une pénurie imminente de compétences spécialisées et de main-d'œuvre et aura besoin de plus 106 000 nouveaux de travailleurs au cours de la prochaine décennie à cause des départs à la retraite, de l'attrition et de la croissance du secteur.

Beaucoup de collectivités autochtones ont de nombreux obstacles à surmonter, comme la pauvreté, les conditions de logement médiocres et le manque d'éducation ou de compétences essentielles, qui limitent la capacité de participer vraiment aux activités de l'industrie des minéraux. Des investissements visant à améliorer la santé, les conditions de vie, le développement de la petite enfance et les taux de diplomation au secondaire et au postsecondaire sont essentiels pour améliorer la qualité de vie des Autochtones et renforcer leur capacité de maximiser à fond les possibilités découlant des activités de prospection et de mise en valeur des minéraux.

L'industrie est convaincue que des efforts de collaboration de toutes les parties intéressées – gouvernement, industrie et collectivités autochtones – aboutiront à des environnements d'affaires plus stables et positifs pour la prospection et la mise en valeur des minéraux, maximiseront les retombées pour tous les intéressés et amélioreront l'activité des Autochtones dans l'industrie.

Recommandation 1 : L'ACPE recommande que le gouvernement fédéral appuie les efforts déployés pour **améliorer l'activité des Autochtones** dans l'industrie minière par les moyens suivants :

- Investissements sociaux fondamentaux (logement, eau potable, éducation, infrastructure) qui contribuent à améliorer pour les collectivités autochtones les résultats sur les plans de la santé et de l'éducation.
- Fonds ciblés pour la formation professionnelle et l'entrepreneuriat afin d'aider les Autochtones à trouver un emploi et à saisir les possibilités d'expansion des affaires générées par l'industrie.

Aider les entreprises canadiennes à prendre de l'expansion et à prospérer

Maintenir le financement par actions accréditatives

Innovation issue de la politique fiscale canadienne, le financement par actions accréditatives a permis à des milliers de petites sociétés ayant l'esprit d'entreprise de réunir des capitaux pour se lancer en prospection – qui constitue le stade le plus risqué du cycle de mise en valeur des minéraux. Ces entreprises ont créé des centres canadiens de prospection de minéraux et d'innovation minière au Canada (p. ex. Toronto, Sudbury et Vancouver).

Tout comme les grandes sociétés de technologie ont sous-traité une grande partie de leur innovation à de nouvelles entreprises modestes, les grandes sociétés minières ont elles aussi sous-traité un volume important de travaux de prospection de minéraux à des entreprises de l'extérieur, aussi appelées « petites sociétés minières ». Ce n'est pas une coïncidence – les petites sociétés minières réussissent davantage à faire des découvertes qui peuvent servir à mettre en valeur des mines économiquement viables. Les données indiquent que les petites sociétés minières ont effectué environ 70 % du total des découvertes au Canada entre 2005 et 2014 et qu'elles ont découvert presque 30 % de plus de valeur par dollar dépensé que les grandes sociétés minières.

Les actions accréditatives (AA) jouent un rôle crucial en offrant aux investisseurs une incitation à affecter à la prospection de minéraux les parties de leur portefeuille attribuées au risque. Le financement par actions accréditatives est particulièrement important en période de ralentissement lorsque d'autres sources de capital (p. ex. fonds de capital d'investissement et financement provenant des grandes sociétés minières) se tarissent. L'analyse des données disponibles faite par l'APEC montre que les actions accréditatives ont fourni plus de deux tiers du financement axé sur la prospection créé par les bourses canadiennes au cours de la dernière décennie.

Dans une étude récente, le Groupe de travail intergouvernemental (GTIG) sur les minéraux et les métaux a signalé que : « En période de ralentissement économique, le financement par actions accréditatives a également, directement ou indirectement, contribué à des découvertes

de gites minéraux. » Cela comprend « le camp minier “Ring of Fire” encore inexploité » dans le nord de l’Ontario.

Le financement du début de la prospection demeure rare à cause du contexte économique mondial, comme l’indiquent d’autres réductions des budgets de prospection proposés pour 2016.

Recommandation 2 : L’ACPE recommande que le gouvernement fédéral **maintienne le mécanisme innovateur que constitue le financement par actions accréditives** afin d’appuyer la prospérité et la croissance des petites sociétés de prospection de minéraux.

Renouvellement du CIEM pour un an

Le CIEM est un crédit d’impôt non remboursable de 15 % des dépenses admissibles, appelées dépenses minières déterminées. Tous les fonds réunis au moyen d’actions accréditives et le CIEM doivent être consacrés aux premiers stades de la prospection locale de minéraux au Canada.

Dans le même rapport, le GTIG signale que : « [B]ien qu’il soit difficile d’évaluer quelle proportion de l’utilisation accrue des actions accréditives en 2009 est imputable au CIEM de 15 % [...] on estime que le crédit d’impôt a contribué à maintenir l’intérêt des investisseurs dans l’exploration, en particulier au cours des récentes périodes troubles. »

Si le Canada veut une fois de plus être le chef de file mondial et le principal endroit où réunir des capitaux dans l’industrie minière, le CIEM peut jouer un rôle clé. En fait, l’Australie a emboîté récemment le pas au Canada sur le plan de l’innovation fiscale et lancé son propre incitatif au développement de la prospection en 2015.

Recommandation 3 : Étant donné l’importance du CIEM pour catalyser l’intérêt des investisseurs dans les actions accréditives, l’ACPE recommande au gouvernement fédéral **de renouveler le CIEM pour un an**.

Permettre aux populations des collectivités éloignées, rurales et urbaines d’apporter des contributions désirées à la croissance économique du Canada

Appuyer la prospection de minéraux dans les régions éloignées et du nord du Canada

Les régions éloignées et du nord du Canada regorgent de ressources minérales et l’industrie minière constitue une force motrice de l’activité économique dans ces régions qui provient du secteur privé et qui a fait ses preuves. Dans les territoires seulement, l’industrie représente 20 à 25 % du PIB et a payé environ 800 millions de dollars en impôts et redevances au gouvernement au cours des 10 dernières années.

Les projets de prospection en région éloignée (plus de 50 km d'un axe de ravitaillement) entraînent des coûts moyens équivalant à 227 % des coûts des projets en région non éloignée. Les projets dans les régions les plus éloignées (500 km ou plus d'un axe de ravitaillement) affichent des coûts équivalant à 280 % de ceux des projets réalisés dans les régions non éloignées. Une étude de l'ACPE a révélé l'effet disproportionné du manque d'infrastructure sur la capacité d'entreprises de passer de la découverte d'un gisement de minéraux à la production dans les territoires : 85 %, 69 % et 77 % des découvertes existantes au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon ne sont toujours pas mises en valeur (voir figure 2). Finalement, le potentiel en ressources du Nord demeure inexploité et les collectivités éloignées sont incapables de bénéficier des possibilités économiques que pourrait générer l'industrie.

Gisements de métaux précieux, non précieux et autres inexploités

L'industrie est répartie entre toutes les provinces

Figure 2 : Pourcentage des gisements de minéraux découverts qui ne sont pas passés à la production dans les trois territoires (*Source : ACPE 2016*)

Recommandation 4 : Afin d'appuyer l'industrie minière dans les régions éloignées et du nord, le gouvernement du Canada devrait accélérer la **création de la Banque d'infrastructure du Canada qu'il a promise** et veiller à ce que des fonds soient affectés au financement de projets d'infrastructure liés à la mise en valeur des ressources dans les régions éloignées et du nord du Canada.

Si la politique fiscale peut faciliter des investissements dans l'infrastructure qui réduisent les coûts de 10 %, cette réduction pourrait entraîner l'apparition d'une demi-douzaine de mines supplémentaires de métaux précieux ou non précieux dans les régions éloignées et avoir des répercussions importantes sur l'emploi, l'expansion des affaires et la production de recettes pour les gouvernements dans le Nord.